



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Calamites agricoles

Question orale n° 167

Texte de la question

M. Marc Le Fur appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les grandes difficultés que rencontrent actuellement les agriculteurs pour la récolte de maïs. Des dégâts importants ont été constatés lors des orages des 7, 8 et 9 juin 1993. De plus, le 12 septembre 1993, une tempête d'une force exceptionnelle a ravagé une grande partie des maïs et la maturité de ceux-ci est compromise. Actuellement, le maïs est couché et les pluies incessantes risquent de provoquer des surcoûts de récolte. Si les pluies perdurent, la récolte sera impossible. Cette situation est très préjudiciable pour les entrepreneurs de travaux ruraux qui engagent des frais non prévus et pour les agriculteurs qui craignent de ne pas pouvoir reconstituer leur stock pour l'hiver prochain. En Bretagne, rappelons-le, le maïs, ensilé ou en grain, tient une place majeure dans l'alimentation animale. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis pour cette situation et les dispositions qu'il envisage de prendre pour atténuer ces graves difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Le Fur Marc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 167

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1993, page 3921

Réponse publiée le : 8 octobre 1993, page 4010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 1993